



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr

Site internet adresse

<https://www.cgt-hutchinson-chalette.com>

jeudi 3 décembre 2020



Pour l'embauche des intérimaires

A fin octobre, 195 intérimaires travaillaient sur l'usine dont 172 en surcroît de travail. Cela prouve encore une fois que du travail, il y en a. La direction se sert des salariés en intérim comme variables d'ajustement. C'est inacceptable et nous continuerons à le dénoncer et exiger l'embauche de tous. La plupart occupent les postes les plus pénibles, ils ont besoin de leur salaire pour vivre... De plus, la direction continue de ne pas respecter son accord RTT qui stipulait qu'au-delà des 8% d'intérimaires, elle doit embaucher. Cela permettrait de remplacer tous les départs prévus et de travailler dans de meilleures conditions, en commençant par baisser les cadences.

La direction essaie de nous faire croire que le travail baisse, mais alors pourquoi les heures supplémentaires, le travail le samedi matin ? Son but est d'intensifier la flexibilité et la précarité.

Pour l'augmentation des salaires

La réunion 0 pour les NAO (Négociations Annuelles Obligatoire) aura lieu le 15/12/2020. Le directeur M. Piettre répond que nous sommes déconnectés de la réalité quand nous demandons des augmentations de salaires. Mais la réalité c'est que les salaires sont insuffisants pour vivre dignement, la réalité c'est la difficulté de payer ses factures chaque mois, tous les prix augmentent sauf les salaires. Cette réalité là, il ne la connaît pas car on ne vit pas avec le même salaire. Avec les centaines de millions de profits que le groupe Hutchinson fait chaque année, il y a de quoi largement augmenter nos salaires. Pour rappel en 2019, 421 millions de bénéfices, dont 165 millions pour Total. En avril 2020 en pleine pandémie, Total-Hutchinson verse 1,3 milliards aux actionnaires. Alors même si pour cette année, il y aura un peu moins de profits, il n'y a aucune raison à que ce soit les travailleurs de ces grands groupes qui fassent des sacrifices.

Les salariés du Flexibles ont pu imposer par leur grève l'annulation du projet de fermeture dès mai 2021 de l'atelier. C'est un exemple à suivre qui prouve bien que la lutte paye. Alors dès maintenant, préparons nous à exiger collectivement, par la grève des augmentations de salaire, l'embauche des intérimaires et des conditions de travail dignes et acceptables.

Non aux suppressions d'emplois

5 mois après l'annonce des 800 suppressions d'emplois à Hutchinson, c'est aujourd'hui Total qui compte supprimer 800 d'emplois après avoir refusé les aides de l'état pour continuer à verser des dividendes aux actionnaires. Pour cette année Total annonce 7 milliards de profits... Depuis toutes ces années c'est notre travail à TOUS, embauchés, CDD et intérimaires, qui ont contribué à augmenter les profits du groupe Total.

La CGT rappelle qu'elle n'a pas signé cet accord de suppressions d'emplois qui se fait par une RCC (Rupture Conventionnelle Collective) dans la mesure où tous les emplois supprimés ne seront pas remplacés. Les salariés âgés aspirent évidemment à partir après toutes ces années usés par le travail, mais les conditions de départ et les retraites de misère qui les attendent en amène certains à hésiter. Nous avons toujours demandé une préretraite à 55 ans pour les salariés en équipe pour reconnaître la pénibilité comme cela se pratique chez Total ainsi que des accords pérennes pour tous les autres salariés. Partir plus tôt permettrait de donner du travail aux plus jeunes.

A ce jour, 26 dossiers sont passés à la 1ère commission. Le délai de traitement des dossiers est de minimum 1 mois.

Depuis septembre, le nombre de cas Covid positif sur l'usine a été de 62. Ces dernières semaines, les cas Covid recensés apparaissent avec 0 cas contacts. Chiffre plus que surprenant dans la mesure où sur les postes de travail, dans les ateliers, les vestiaires et les bureaux on se côtoie chaque jour. La direction donne comme prétexte que les cas positifs sont pour la plupart déjà en arrêt depuis 7 jours, lorsqu'ils sont testés positifs et qu'il n'y a plus de risque ! Notre santé doit passer avant les profits et nous invitons les salariés à exiger les informations quand il y a des cas covid dans leur secteur, à se prévenir les uns les autres et à aller voir leur médecin lorsqu'ils ont été en contact.

En ce qui concerne le télétravail, la direction nous dit qu'il y aurait 50% de salariés en télétravail. Mais dans la réalité ce n'est que 25% puisque dans la semaine il n'y a qu'1 ou 2 jours en télétravail. Si la direction veut lutter contre le virus, elle doit fournir le matériel nécessaire pour favoriser le télétravail pour ceux qui le souhaitent.

La recherche du médecin est toujours en cours, une candidature a eu lieu mais rien de sûr.

Mme Moreau-Leroy, remplaçante de M.Maigné PDG du groupe est venue visiter l'usine la semaine dernière sans rencontrer les organisations syndicales qui représente les salariés, est-ce du mépris ou de l'indifférence.

Voilà ce qui arrive quand on ne se présente pas.

